



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21011401

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

15 JAN. 2021

Le Greffier

N° d'entreprise : **0452 053 652**

Nom

(en entier) : **ENGETIL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **RUE DES FABRIQUES 12 - 6220 FLEURUS**

**Objet de l'acte : NOMINATION D'UN COMMISSAIRE REVISEUR- ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 08 DECEMBRE 2020**

ORDRE DU JOUR

-NOMINATION D'UN COMMISSAIRE REVISEUR

Les membres présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire décident à l'unanimité :

- de nommer comme commissaire, la société Mazars Réviseurs d'entreprises SCRL, représentée par Philippe Gossart, pour un terme de 3 ans venant à échéance à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2022. Les honoraires sont fixés à 10.000 EUR par an (indexés selon l'indice des prix à la consommation), hors TVA, contributions légales au Collège de Supervision, et frais administratifs exposés pour compte de la société.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents à l'assemblée.

La SRL EUROREF, représentée par son administrateur, la SPRL CSR Consulting, elle-même représentée par Monsieur Abdelkarim BAKOUCHE,
Président

Déposé au tribunal de l'entreprise le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08/12/2020

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/01/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).